

Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/A.M.D.F.AL)

Membres d'honneur: W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M CHALIES. A DUPLAIX. G GILYS.

R PEYRACHE. F VISELE. R BARSI.

BONNE ANNEE 2026

*SE LAISSER ALLER A LA FACILITE, C'EST FACILITER LE LAISSER-ALLER.
TO GIVE IN TO FACILITY IS TO FACILITATE GIVING IN.*



HAPPY NEW YEAR 2026

May this new year bring you everything you hope for and even... a little more. Don't be afraid of moving slowly, only be afraid of standing still.

BONNE ANNEE 2026

Que cette nouvelle année vous apporte tout ce que vous attendez et mêmeun peu plus.

Ne craignez pas d'avancer lentement, craignez seulement de rester sur place.

BISONS !!! René

Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là, en toute beauté en toute jeunesse, le début de la tyrannie. » PLATON : 400 ans AV.JC When fathers become accustomed to letting their children do as they please, when sons no longer heed their words, when teachers tremble before their students and prefer to flatter them, when finally the young despise the laws because they no longer recognize any authority above them, then, in all its beauty and youthful vigor, tyranny begins. — PLATO, 400 BC

LOVE FOR THE DANCE"

Janvier 2026

BULLETIN SEMESTRIEL 351

Thierry-Laurent GIRAUD

Avocat à la Cour

*14 rue Manuel
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : +33 (0)4 42 38 49 37
mail : tlgiraud@scplucciardi.com*

Monsieur Pascal PROUTE
19 rue Eugène Chavant
26300 BOURG DE PEAGE

Lettre RAR n° SD : 880001093571324

Aix en Provence, le 09 février 2026

Affaire : CFCDA - AMDFAMD / PROUTE V/Réf : réponse à mail du 1/2/2026
--

Monsieur,

Ma cliente l'association CFCDA m'a transmis copie du mail que vous avez cru devoir adresser le 1^{er} février 2026 aux différents membres de cette structure et dans lequel vous croyez pouvoir dénoncer - selon vos propres termes - une opacité dans la gestion du fait de l'absence de tenue d'assemblée générale depuis 2016.

D'abord, vos propos ne sont pas exacts, puisque deux assemblées se sont tenues le 24 août 2018 et le 23 août 2019. Par suite de la crise du Covid, les assemblées n'ont pu se tenir en 2020 jusqu'en 2022 et une dernière assemblée a été convoquée pour le 1^{er} février 2026 qui a dû être reportée pour des raisons de régularité de convocation et qui se tiendra prochainement comme il l'a été indiqué à chacun des membres.

Ensuite, vos propos tels qu'ils sont relatés, sont constitutifs d'une dénonciation calomnieuse. En effet, vos dires sont basés - selon vos propres dires - sur des informations qui vous auraient été communiquées... or, une simple demande auprès du Président de l'association vous aurait évité de proférer de telles accusations erronées et vous aurez permis de vous assurer du caractère régulier du fonctionnement de l'association.

A l'inverse, vos propos dans lesquels vous évoquez un « *dysfonctionnement grave* » ou pire, une « *confiscation du pouvoir* » n'ont pour autre but que de calomnier ou de discréditer le fonctionnement de l'association et le travail de son Président et du bureau, pour lequel aucune critique n'avait jamais été émise par personne à ce jour.

Comme il l'a été indiqué précédemment, une nouvelle assemblée sera prochainement convoquée.

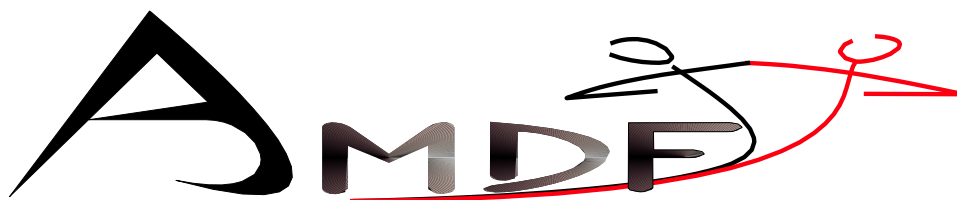
Vous y serez bien convoqué, comme l'ensemble des membres à jour de leur cotisation.

Nonobstant, vos propos contenus dans votre mail du 1^{er} février 2026 ne sont pas acceptables et ma cliente m'a demandé d'envisager des poursuites disciplinaires et judiciaires qui s'imposent.

Je tenais à vous l'indiquer.

Conformément à mes règles déontologiques, je me dois de vous informer que je me tiens à la disposition de votre conseil habituel à qui vous pouvez transmettre copie de la présente lui demandant de revenir vers moi.

Maître Thierry-Laurent GIRAUD
Avocat à la Cour



SAISON 2025/26 à partir du 1^{er} Juillet 10 x smic-12,00€

Règlements examens	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Enchainements examens	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	15xsmic-12,00€	=	180,00€
Grand prix de France Prof – 1 ^{er} prix mini	30xsmic-12,00€	=	360,00€
Grand prix de France Prof – 2 ^e prix mini	20xsmic-12,00€	=	240,00€
Grand prix de France Prof – 3 ^e prix mini	15xsmic-12,00€	=	180,00€
Grand prix de France Prof – 4 ^e 5 ^e 6 ^e prix mini	08xsmic-12,00€	=	096,00€
Grand prix de France Prof (40&+) – 1 ^{er} prix mini	15xsmic-12,00€	=	180,00€
Grand prix de France Prof (40&+) – 2 ^e prix mini	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Grand prix de France Prof (40&+) – 3 ^e prix mini	08xsmic-12,00€	=	096,00€

Insertions publicitaires - Soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-120,00€	=	084,00€
1/4 page	14xsmic-12,00€	=	168,00€
1/2 page	28xsmic-12,00€	=	336,00€
1 page	56xsmic-12,00€	=	672,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-12,00€	=	168,00€

Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil

Dossards AMDF	09xsmic-12,00€	=	108,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-12,00€	=	180,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-12,00€	=	108,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-12,00€	=	324,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-12,00€	=	336,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-12,00€	=	300,00€
Location horaire Salle	05xsmic-12,00€	=	060,00€
Congrès – Gr. Prix.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-12,00€	=	036,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-12,00€	=	240,00€
Scruteur prof.mon	20xsmic-12,00€	=	240,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-12,00€	=	060,00€
Location disquette skating	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-12,00€	=	120,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-12,00€	=	096,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-12,00€	=	096,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-12,00€	=	024,00€

Communiqué du CD

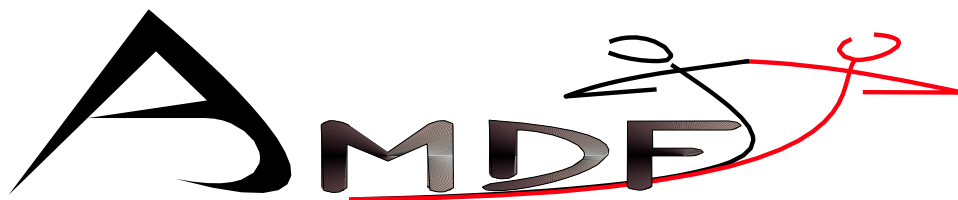
Pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin, le Secrétaire

Se tient à votre disposition au 06.09.49.21.09. Le Président se tient à votre disposition au

06.62.49.85.00. Le mercredi de 14h à 17h. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette demande. Le CD

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!! Merci Wally

René Barsi



EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF

Sur la base des théories : L.QUET/ R. BARS (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa) F. VISELE (Musique –Généralités)
J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD / D. BURNS . MBE (Latines) .G. HOWARD / R. TRAUTZ (Standard)
D. BENGASINI (Rock'n Roll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop) A. PIGA (Claquettes) R.BARS (Valse V. Valse F)

Les prochaines sessions d'examens professionnels **auront lieu le 14 Mars 2026 à Montreuil**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leur demande d'inscription par ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».

« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou
« Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes »

auprès du Secrétaire Général : R. BARS 22 rue Victor Hugo – 93100 Montreuil.

Les bulletins d'inscription non accompagnés des deux chèques de règlement seront considérés
comme nuls (inscriptions + passage)

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION par courriel : pour Mars 2026 le 01 Mars 2026

Coût de l'examen pour le candidat

Il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

Droit d'inscription :

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

Droit de passage EXAMINATEUR :

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 12€)

Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.

Si vous avez réussi votre d'Examen d'Aptitude Technique,
veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse
suivante : René BARS. AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.

NomPrénom.....

Date de passage d'examen.....Fax/ Email

Signature :

. **Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le Samedi 29 Aout 2026**

TROPHÉES *de France*

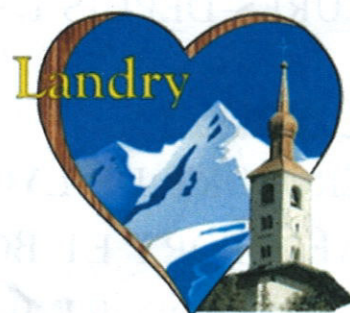
DE DANSES LATINES ET STANDARDS

BOURG-SAINT-MAURICE

9 ET 10 MAI 2026

ORGANISATION :

ÉCOLE DE DANSE SALERNO STÉPHANIE ET ANTHONY
ADST



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BOOK RÉSERVÉ AUX ÉCOLES DE DANSES, COMPÉTITEURS & ACCOMPAGNATEURS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE
TENUE LE 25 AOÛT 2025, à 18 h 00
A MONTREUIL

PRESENTS : René BARSİ, Cyril CERVEAU, Serge GALINAUD, François VISELE
EXCUSES avec pouvoir :

A René BARSİ = M. Chaliès, C. Jeanmougin, A. Simeone, C. Verdot

A François VISELE = J.Y. Bullones, A. Minitti, P. Narboux, J. Sarabia

Le Président ouvre la séance à 18 h 00 et laisse la parole au Secrétaire Général.

- 1. Parrainages : Lucas ISNARD-GONZALEZ (F .Visele) ok :**
Marie CARABIN (C Cerveau) ok.
- 2. Sur proposition de René BARSİ, Monique Chaliès est nommée Membre d'Honneur, à l'unanimité.**
- 3. Trésorerie : Suite au cambriolage et au saccage de la maison et de l'école R.J. Barsi, beaucoup de documents ont disparu ; de ce fait, il est difficile de rapprocher les chèques émis des factures correspondantes. Le matériel volé (imprimante, etc ..) a été remplacé et payé par René Barsi, en attente de remboursement par l'A.M.D.F. dès que la trésorerie le permettra. Notre avocat a relancé la compagnie d'assurance, concernant la prise en charge de ces dommages. Organisation du Congrès :**
29 Août : Assemblées Générales,
30 et 31 Août : Congrès
Au vu de la situation comptable de l'AMDF, il a été proposé aux démonstrateurs Pressentis, invités les années précédentes, de venir officier bénévolement cette année. A l'exception d'un seul qui a refusé, tous ont accepté de participer, sans aucune indemnité, et nous les remercions chaleureusement.
- 4. Courriers reçus :**
Lecture d'une lettre reçue de Joël Cruveilhaer.
Joël se propose d'intégrer le Comité Directeur, dès qu'un poste sera vacant.
Nous prenons note de sa demande et le remercions.
- 5. Questions diverses**
Après avoir fait un tour de table entre les membres présents, il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 19 h30.

François Visèle

Compte rendu réunion d'information du 01 février 2026

Présents : M. CHALIES, R. BARSİ, F. VISELE, J. CRUVEILHER, C. JACQUOT, V. MINNITI, A. MINNITI, S. SALERNO, A. SALERNO, JP. MAROUBY, C. VINCENSINI, B. HIRT

François demande à Christian JACQUOT de faire une lettre d'information concernant la raison de l'annulation de l'AG prévue ce jour.

François et René précisent qu'ils sont à disposition pour toute demande d'information concernant la validité d'un juge WDC ainsi que d'une compétition AL dans les pays limitrophes.

Le CFCDA comprend pour la saison 2024/2025 : 24 centres, 376 danseurs, 27 professeurs, 7 Trophées d'organisés et le Trophée de France latines.

Pour la saison 2023/2024, c'était : 26 centres, 324 danseurs, 32 professeurs, 6 Trophées et 2 AL

La saison qui est commencée : 21 centres, 325 danseurs, 25 professeurs, 5 Trophées et 2 AL
Cette saison est prometteuse au niveau des organisations : une par mois, merci aux organisateurs.

François propose, étant donné qu'il restait au 31 août un peu plus de 7000€ sur le compte que le CFCDA aide à l'octroi des primes pour 2 des principaux concours lors des organisations AL.

Rappel à tous : le Trophée de France 2026 aura lieu à Bourg Saint Maurice le 9 et 10 mai.

Joël CRUVEILHER propose qu'il soit demandé aux compétiteurs de participer à 2 organisations avant de pouvoir s'inscrire au Trophée de France.

François fait la remarque que le CFCDA n'est pas suffisamment sur les réseaux et propose que Barbara HIRT se charge de faire des propositions.

René BARSİ a distribué le règlement technique pour le Segué amateur, Christian JACQUOT est chargé de le mettre sur le site.

CONSEIL FRANCAIS PROFESSIONNEL DE DANSE

PRESIDENT : René BARSI

Siège Social : 22, rue Victor Hugo - 93100 MONTREUIL (France)
Tél. : 06. 09. 49. 21. 09. Internet : www.amdf.asso.fr - Courriel : barsi.rene@sfr.fr

Association Professionnelle regroupant les Associations Françaises : A.M.D.F. (AL), L.N.D.P., F.F.C.D. (C.F.C.D.A. / A.M.D.F.al)
Membre du World Dance Council (W.D.C.)



Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Membres d'honneur : W LAIRD, A BLOMQUIST, G COAD, M DURIEZ, A DUPLAIX, G GILYS, R PEYRACHE.

PRESIDENT : François VISELE

Et de L'AMDF/Amateur league

Mobile : 06.62.49.85.00. Courriel : francois.visele@gmail.com

Rappel

A.M.D.F. Article 11 bis 5 : Conditions

Pour être juge de compétitions. (A.M.D.F. al / F.F.C.D./C.F.C.D.A.) Et toutes compétitions professionnelles

Il faut : - être à jour de sa cotisation A.M.D.F. pour l'année en cours,

être à jour de ses licences de juge et examinateur pour les trois dernières années consécutives plus l'année en cours
(A.M.D.F./W.D.C.)

Un juge doit être en possession de sa licence depuis au moins 6 mois. Les juges n'étant pas à jour de leurs cotisations au 31 décembre de chaque année verront celle-ci majorée de 20°/° à compter du 1^{er} Janvier suivant.

COTISATIONS 2025 / 2026 AMDF - LNPD - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom:.....Prénom.....

Adresse

Code Postal.....Ville.....

Tél.....Port.....Courriel.....

Adhésion AMDF : 300€. Juge AMDF : 120€. Licence Juge LNPD : 60€.

Juge CFPD/WDC (AL) : 96€.

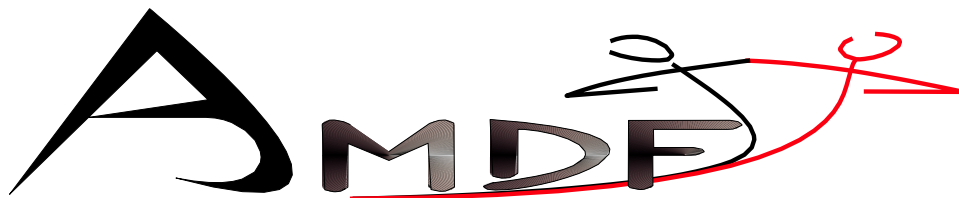
Licence Compétiteur LNPD : 60€. + Compétiteur WDC : 96€.

Lien AMDF vers votre site web: 24€. TOTAL :€ **(1 seul CH)**

Signature

Chèque à l'ordre de l'AMDF : Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil. **Pas AR**

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!!
Merci Wally
René Barsi



Académie des Maîtres de Danse de France
Présente

CONGRES 2026

105ème CONGRES ANNUEL

ORGANISATION ?????? René BARSI. ?????

François VISELE PDT de L'AMDF

« Mon concept de l'Art »

Responsable du Congrès Monique CHALIES Vice PDTE de L'AMDF

Ouvert à tous – Professionnels. 150€ les 2 jours – 80€ la journée –

Gratuit pour les membres de l'A.M.D.F.

Ouvert à tous les licenciés FFCD CFCDA AMDF (AL) 30€ les 2 jours

Samedi 29 Dimanche 30 Aout 2026

de 9h00 à 17h00

?????ÉCOLE de DANSE R & J BARSI MONTREUIL ?????

22 rue Victor Hugo 93100 MONTREUIL (Metro : Mairie de Montreuil)

Courriel : barsi.rene@sfr.fr Tel : 0609492109. INFO : www.amdf.asso.fr :

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!! Merci Wally

René Barsi

Article 11bis 2 : Contrôle

Tout compétiteur A.M.D.F/al participant à une épreuve organisée sur le territoire français, en dehors du contrôle d'A.M.D.F/al. / F.F.C.D/C.F.C.D.A.

Devra obtenir une autorisation du Président de l'A.M.D.F/ al

François VISELE

De l'Académie des Maîtres de Danse de France (A.M.D.F.)

De La Fédération Française des Centres de Danse (F.F.C.D.)

Championnats du monde WDC 2025 Professionnelle (Danse standard)

Le dimanche 19 octobre, les Championnats du monde WDC 2025 Professionnelle (Danse standard) se sont déroulés au Makuhari Messe Convention Center de Tokyo, au Japon. Dusan et Valeria Dragovic ont remporté le titre pour la deuxième fois avec une aisance déconcertante. Glen-Richard Boyce et Caroly Janes ont terminé deuxièmes, et Madis Abel et Liis End troisièmes

Organisation extraordinaire la France était une fois de plus présente en tant que juge en effet François VISELE représentait notre pays un honneur pour la France présente dans tous les grands championnats mondiaux

1 : Mr Dusan Dragovic & Valeria Agikyan

Great Britain

2 : Mr Glenn-Richard Boyce & Miss Cäroly Jänes

Great Britain

3 : Mr. Madis Abel & Ms. Liis End

Estonia

4 : Mr Alex Gunnarsson & Miss Ekaterina Bond

Iceland

5 : Valeriu Ursache & Liana Bakhtiarova

USA

6 : Mr. Ilya Golovchenko & Mrs. Ekaterina Strelkova

Russia

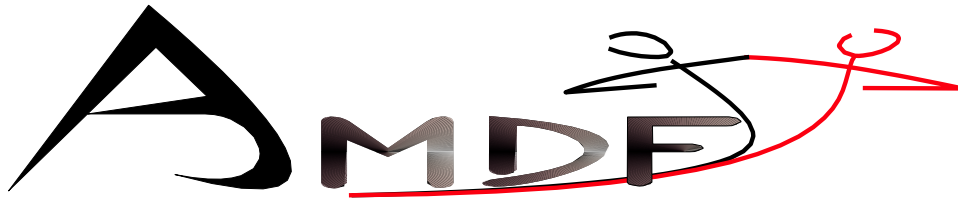
.....

Cher René

Je te transmets avec la présente le règlement de ma cotisation AMDF pour la saison 2025/2026. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'ai officié en tant que juge mais je pense qu'il est temps pour moi de céder la place aux jeunes qui arrivent sur le circuit. Je suivrai toujours l'actualité de l'AMDF comme je l'ai fait pendant toutes ces décennies. J'ai toujours été admiratif du travail effectué pour porter l'AMDF à bout de bras et défendre les valeurs qui sont les siennes. Je parle bien sûr de toi René mais aussi de François et de tous ceux qui vous épaulent pour que tout ce passe bien. J'espère que nous aurons l'occasion de nous revoir lors d'un prochain évènement. Reçois mes plus cordiales salutations.

Alain STMEONE

10P



JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC

Listes valables jusqu'à la publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

QUALIFICATION : Compétitions et Grands Prix de France professionnels (A).

Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)

Barsi R. (A●) Billonneau M (A■). Bullones J- Y. (A) Cerveau C. (A●) Chaliès M. (A) Chetoui A(A●)

Cruveilhaer J. (A■) Delcroix N. (A◆) Jeanne L. (A●) Jacquot Ch. (A●) Jacquot V. (A●)

Marouby J-P.(A■) Visèle F. (A●)

Directeurs techniques présentateurs : Barsi R. Chaliès M. Visèle F.

Scrutateurs: Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Jacquot Ch. Visèle F.

Relations avec les médias : Chaliès M.

Compétitions et Trophées Reconnus – AMDF / AL – WDC /AL

Directeurs techniques présentateurs : Barsi R. Chaliès M. Visèle F. Cruveilhaer J.

Scrutateurs: Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Jacquot Ch. Visèle F. Minniti V. Moreau C.

Relations avec les médias : Chaliès M.

COMPÉTITIONS ET TROPHÉES AMATEURS - QUALIFICATION :

Compétitions et Trophées Reconnus - juges compétitions et Championnats WDC / AL (●)

Classification des juges RI AMDF: Juges C (Moniteurs / CAPAD ou Professeurs / BPED de l'A.M.D.F):
Ils peuvent juger les Amateurs : Bronze, Argent et Or.

Pour pouvoir juger une compétition un juge doit être en possession de sa licence depuis au moins 6 mois.

Barsi R (A●). Billonneau M (A●). Blanchet N(B●). Bregand S (C). Bullones J-Y(A). Caron C (B●).
Cerveau C(A●) Chaliès M. (A●). Chetoui A(A●) Cruveilhaer J(A●) Delacroix N(A●). Dufaud M-H (B●).
Dumas O (B●). Hirt B (C). Jacquot C(A●). Jacquot V(A●). Jeanmougin C. (B●) Jeanne L (A●) Legal C(B●).
Lemartin M (B). Marouby J-P. (A●). Masse(B●). Minniti A (B●). Minniti V (B). Moreau C (B). Narboux P (B●).
Pijol A(B●). **Prouté P (B●)**. Salerno A (C). Salerno S (B●). Verdot C (B●). Vilaplana J (B●). Visèle F (A●).

Directeurs techniques présentateurs : Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Jacquot V. **Prouté P**. Visèle F. Dumas O. Masse L.

Liste des scrutateurs officiels : Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Jacquot C. Minniti V. Moreau C. Visèle F. Masse L.

COTISATIONS 2025 / 2026 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom :.....Prénom.....

Adresse :.....

Code Postal.....Ville.....

Port.....Courriel.....

Adhésion AMDF : 300€. Compétiteur WDC : 96€. Licence Juge LNDP : 60€.

Licence Compétiteur LNDP : 60€. Juge AMDF (AL) :120€. Juge CFPD/WDC (AL) : 96€.

Lien AMDF vers votre site web: 24€. TOTAL €.....

1 seul Chèque à l'ordre de l'AMDF Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil. Signature

“LOVE FOR THE DANCE”

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!! Merci Wally

René Barsi

Championnats du Monde IDO de Hip Hop à Ljubljana (Slovénie) du 25 Octobre au 29 Octobre 2025

5 danseurs représentaient la France et la CFDJ-ido France aux Championnats du Monde IDO de Hip Hop à Ljubljana : plus de 5000 danseurs et 40 pays étaient présents (Mexique, Canada, Etats Unis, Corée du Sud, Thaïlande, Angleterre, Italie, Allemagne, Suède, Finlande, Roumanie, Macédoine du Nord, France, Suisse etc.).

Voyage agréable dans une ambiance festive entre les danseurs, parents et professeur malgré les 10 heures de route pour effectuer les 980 km qui séparent Vienne et Ljubljana.

Début de la compétition le dimanche 25 octobre pour les danseurs français en duo Hip Hop junior et adulte. La compétition est palpitante et de très haut niveau, professionnel et amateur concourent ensemble.

Le duo junior (Rose VALVERDE CAYRIER et Maëlys CHOLLIER) se défend bien pour leur 1ère participation. Le Duo Hip Hop adulte composé par Oana HAJEK et Antoine JEANMOUGIN ont franchi 2 tours de sélection et finissent à la 60^{ème} place sur 149 duo inscrits, aux portes des quarts de finale, une première pour un duo français depuis une dizaine d'année.

Le lendemain, les solos rentrent en piste. Même scénario que la veille, Antoine JEANMOUGIN finit 60^{ème} place sur 98 solos, aux portes des quarts de finale.

Des résultats en net progrès qui ont comblé les danseurs, parents et coach.

Le retour s'est effectué dans une atmosphère de joie et de satisfaction grâce à ces résultats très prometteurs et positifs.

Popping Solos Children

2. Place

Chayenna



1. Place

Tommy



3. Place

Sofija



00 00





hull
DANCE & EVENTS



TAF hull 100

FESTIVAL
Street Dance Show
Formations Juniors
3454
Express moving
- Express moving -

03:34



DANCE AND MUSIC CONNECT
PEOPLE ALL OVER THE
WORLD - WITHOUT WORDS.

hull
DANCE & EVENTS







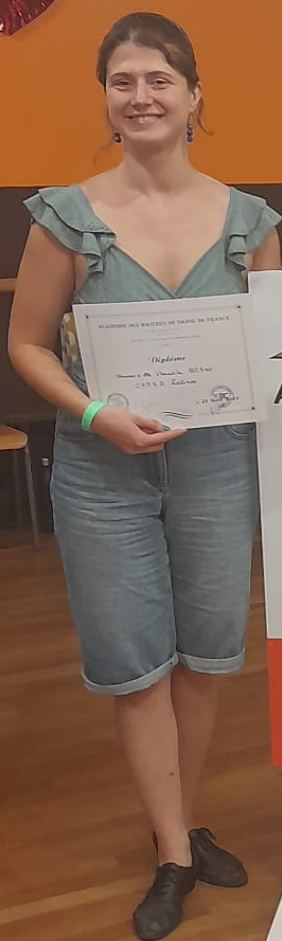



**ACADÉMIE DES MAÎTRES
DE DANSE DE FRANCE**

Siege Social :
22, rue Victor Hugo - 93100 MONTREUIL
Tél : +33 (0) 1 48 59 21 24 - Fax : 33 (0) 1 48 59 00 17
www.amdf.asso.fr
courriel : barsi.rene@sfr.fr


C.F.C.D.A.
AMDF / Amateur league
Président : François VISELE





AMDF
**ACADÉMIE DES MAÎTRES
DE DANSE DE FRANCE**

Siège Social :
22, rue Victor Hugo - 93100 MONTREUIL
Tél : +33 (0) 1 48 59 21 24 - Fax : 33 (0) 1 48 59 00 17
www.amdf.asso.fr
courriel : barsi.rene@sfr.fr



C.F.C.D.A.
AMDF / Amateur league
Président : François VISELE

Dorin & Marina make it 6 – The 2025 European Championships Professional Latin

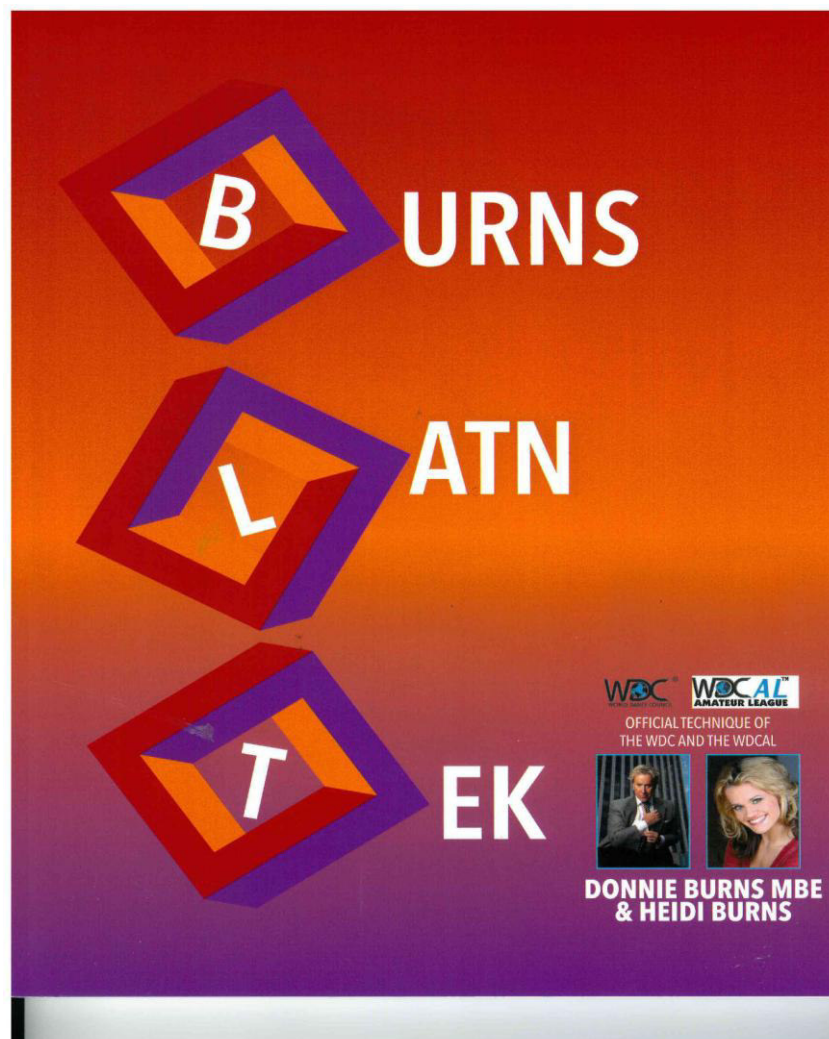
By Hannes Emrich 16th Novembre 2025 René BARSI

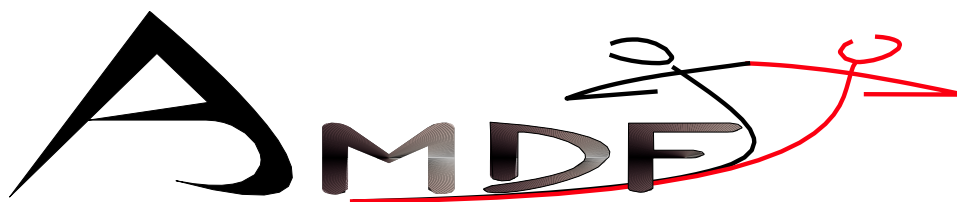


Le vendredi 14 novembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Gersthofen, près d'Augsbourg, en Allemagne, s'est déroulé le Championnat d'Europe de danses latines professionnelles 2025. Cet événement de gala, qui affichait complet, était organisé par Nina Trautz et l'école de danse Trautz-Salmen, dans la plus pure tradition des éditions allemandes. Outre le cadre exceptionnel, l'orchestre et le public enthousiaste, l'attention portée aux détails et l'hospitalité par Nina et sa responsable événementielle, Michaela Reitmayer, étaient tout simplement remarquables. Cet événement a été l'un des plus importants championnats d'Europe de ces dernières années en termes de participation, et ce fut un réel plaisir de voir les meilleurs couples du monde s'affronter pour le titre européen. La victoire et le titre, pour la sixième fois, sont revenus aux champions du monde en titre, Dorin Frecautanu et Marina Sergeeva. Ils ont reçu un trophée spécial, celui du Championnat d'Europe 1970 du regretté Rudi Trautz, lors d'une remise des prix particulièrement émouvante. L'événement était d'une qualité exceptionnelle et la lutte acharnée entre la deuxième et la troisième place a tenu le public en haleine. Les finalistes étaient Kirill Belorukov et Valeria Aidaeva, suivis de Pavel Zvychnyy et Polina Teleshova (troisièmes), puis de Klemen Prasnikar et Aleskandra Averkieva, Ilya Kashikin et Magdalena Stzresnicka, et enfin Stas Olarescu et Marketa Vlckova (quatrièmes, cinquièmes et sixièmes).

Pour les examens Latines AMDF 2024
Les Livres
De
Donnie Burns MBE & Heidi Burns
Vous seront indispensables

Pour l'achat de ces livres,
nous vous recommandons d'aller sur le site suivant :
<https://blt.expert>





COMMUNIQUE Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!

Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League vous devez :

- a) En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- b) Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- c) Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire de l'AMDF/CFPD

JUGES PROFESSIONNELS :

(référence : RI A.M.D.F.) Article 11 bis 5 : Conditions

Pour être juge de compétitions. (A.M.D.F. al) Amateurs et professionnelles

**Il faut : - être à jour de sa cotisation A.M.D.F. pour l'année en cours,
- être à jour de ses licences de juge et examinateur**

pour les trois dernières années consécutives plus l'année en cours (A.M.D.F./W.D.C.)

Le membre reconnu pour la France est :

le CFPD sous la Présidence de René BARSI.

De ce fait toutes les licences professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC

RESULTATS : PASSAGES EXAMENS AMDF 29/08/25

LES EXAMINATEURS : R Barsi / M Chalias/ F Visele : MPCD LAT : Salerno Anthony 826 « TB ».

EXAMINATEUR : C Cerveau : E.A.T. : Siret Marie 14,9 « B »

INFORMATIONS :

COURS D'ENSEMBLE :

TARIFS MOYENS RELEVÉS	10 leçons (de 12 à 18€).....150€
AU COURS DE LA SAISON	20 leçons (de 11 à 17€).....280€
ECOULEE : 2016/2017	30 leçons (de 10 à 16€).....390€
A la demande de nombreux adhérents nous portons à votre connaissance les tarifs moyens que nous avons relevés auprès de différentes écoles.	40 leçons (de 9 à 15€).....480€
	COURS PARTICULIER :
	Demi-heure = (20') 1 pers (36 à 46€)....41€
	Demi-heure = (20') 2 pers (36 à 46€)....41€
	1 heure = (45') couple compétiteur amateur (48 à 70€)...59€
	1 heure = (45') 1 ou 2 professionnels (68 à 100€).....84€

Nous avons enregistré des variations en plus ou en moins, en fonction notamment des prestations proposées, des infrastructures, de la qualification, de la notoriété des enseignants, de la durée des cours d'ensemble, de la localisation de l'école, etc...

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!! Merci Wally

René Barsi

LIVRES SERVANT DE REFERENCE

A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

DANSES STANDARD	Guy HOWARD	VALSE FRANCAISE	René BARSI
		VALSE VIENNOISE	22, rue Victor Hugo
			93100 MONTREUIL
DANSES LATINES	W LAIRD, D BURNS		
SOCIAL DANSE	José SARABIA	MUSIQUE	François VISELE
			1773, av de la Gde Armée
			83300 DRAGUIGNAN
ROCK & BOOGIE	Dominique BENGASINI	SALSA	O / M AUFRERE
HIP-HOP	5, rue Confort		9, Parc de Briançon
TANGO ARGENTIN	69002 LYON		78750 ANDREZY
DANSES ANCIENNES	René BARSI.	CLAQUETES	Alain PIGA
	22, rue Victor Hugo		26, rue de la Résistance
	93100 MONTREUIL		42000ST-ETIENNE

MISE A JOUR DU FICHIER « MEMBRES ADHERENTS »

Mr, Mme, Melle (*rayez les mentions inutiles*)

N° Adhérent figurant sur votre carte

NOMPrénom

Grade : Non diplômé - Moniteur - Professeur - Maître (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse :

Portable Courriel

Adresse Ecole de Danse

Téléphone Ecole de Danse

Bulletin Semestriel A.M.D.F. : (*Rayez la mention inutile*)

. Je souhaite recevoir le Bulletin en ligne, à l'adresse du courriel ci-dessus,

. Je souhaite recevoir le Bulletin par la Poste, à l'adresse de mon domicile,
moyennant un forfait annuel de 24 Euros, que je règle ce jour.

Fait à Le.....2026

Signature :

La capacité de synchroniser le mouvement du corps avec des impulsions rythmiques, tout en créant une caractérisation imaginative, nécessite une combinaison de talents qui ne se réunissent jamais dans aucun sport. C'est pourquoi il est retiré de la classification d'un sport et cela donne naissance à l'art du style compétitif de la danse de salon. La mauvaise musique a peu d'effet sur les mauvais danseurs, mais elle dégrade la qualité des bons danseurs !!! Merci Wally
René Barsi

Championnats du Monde IDO de Street Dance Show à Osnabruck Allemagne du 3 au 6 Octobre 2025 et Coupe du Monde de Hip Hop

De retour des Championnats du Monde IDO de Street Dance Show, qui se déroulaient à Osnabrück en Allemagne du 3 au 6 octobre 2025, les équipes de TEMPS DANSES d'Epinal a une nouvelle fois brillé avec leurs programmes.

4 duos sont partis une journée plus tôt afin de participer à la Coupe du Monde de Hip Hop avant d'être rejoints par le reste de l'équipe pour la suite du Championnat.

Ce sont plus de 30 danseurs qui ont traversé le pays pour représenter le drapeau Français et la CFDJ-ido France au travers de "Show" aussi surprenants les uns que les autres.

Ainsi, le club participera encore cette année à plusieurs compétitions par le biais de la CFDJ-ido France, espérant se qualifier pour les prochains Championnats de Monde en juillet 2026 à Budapest.

Résultats HIP-HOP

Kids : 20èmes Charlotte Brignon et Noely Desnoyers

Junior 1 : 8èmes Léane Moulin et Enora Bianchi

Junior 2 : 6èmes 🏆 Léo Finck et Antoine Paillery
11èmes Maëlys Patural et Maïssane Hamzaoui

Résultats STREET DANCE SHOW

Kids Duo : 9èmes Victoire Finck et Cléa Morel

Junior Duo : Maïssane Hamzaoui et Antoine Paillery

Groupe : 9èmes Bibliothèque en Folie 8èmes, Dream Girls

Formation : 8èmes Déménagement Express

Adultes Duo : 5èmes Aude George et Pauline Bischoff

Groupe : 7èmes Vital Emergency

Formation : 5èmes Festival de Cannes